Déclaration de M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, suivie de questions - réponses sur la situation au Proche-Orient, notamment en Syrie, à Luxembourg le 10 octobre 2011.

2011-10-10

Je voudrais retenir de cette réunion du Conseil trois points essentiels.

D'abord, la Syrie. Nous avons été unanimes pour regretter que le Conseil de sécurité n'ait pu prendre une décision sur la Syrie, face au déchaînement de violence et à la répression toujours plus brutale. Nous avons donc conclu que l'Union européenne devait continuer sur la voie qu'elle a choisie, c'est-à-dire renforcer davantage encore les sanctions. Il faut également prendre contact avec l'opposition syrienne et renforcer notre dialogue avec la Turquie et les pays arabes de la région pour essayer de faire avancer la situation.

Le deuxième point que nous avons évoqué, c'est la situation au Proche-Orient. Nous avons tous félicité Catherine Ashton pour le bon travail qu'elle a réalisé à New York. Concernant la déclaration du Quartet, j'ai rappelé qu'elle n'avait pas abouti, pour l'instant, à la reprise des négociations. Nous devons continuer à explorer l'hypothèse d'une résolution à l'Assemblée générale, qui serait bien entendu équilibrée, reconnaissant le statut d'État observateur à l'Autorité palestinienne ; mais avec l'engagement des Palestiniens de reconnaître l'État d'Israël - ce qu'ils ont déjà fait d'ailleurs -, de garantir la sécurité, de s'engager à reprendre les négociations et de renoncer à saisir la Cour pénale internationale tant que celles-ci n'auront pas abouti.

Ce paquet est équilibré. Nous avons mandaté Mme Ashton pour continuer à y travailler, même si certains États sont très réservés sur cette possibilité. On voit apparaître deux tendances au sein des 27. Il faudra beaucoup d'énergie pour maintenir l'unité entre les différents États membres de l'Union européenne.

Nous avons aussi évoqué l'Iran, nous sommes prêts à reprendre le dialogue pour peu que l'Iran accepte véritablement de coopérer. Nous avons fait part aussi de notre préoccupation sur la situation des droits de l'Homme. Nous avons vu qu'une actrice iranienne vient d'être condamnée à plusieurs années de prison et à 80 coups de fouets ; c'est évidemment quelque chose d'inacceptable. La situation des droits de l'Homme en Iran est aussi un sujet de préoccupation et d'action pour l'Union européenne.

Q - Sur la Syrie, vous prenez désormais contact avec les opposants ?

R - On a déjà eu des contacts, qui sont en train de se structurer. Il faut donc parler avec eux pour essayer de progresser et entretenir un dialogue.

Q - Vous voyez une parenté entre ces prises de contact et le modus operandi avec le CNT en Libye ?

R - Pas exactement, le Conseil national syrien n'a pas encore la même structuration que celle qu'avait le Conseil national de transition ; nous n'en sommes donc pas au stade de la reconnaissance. Je crois cependant qu'il faut apprendre à mieux connaître ses représentants, mieux apprécier quelles sont leurs intentions pour la Syrie de demain et discuter avec eux.

Q - Monsieur le Ministre, vous avez réussi à convaincre les Allemands pour que la Serbie obtienne le statut de candidat ?

R - On en parle encore, on en discute. On n'en a pas parlé ce matin.

Q - Un mot sur le Caire ?

R - R - Nous avons exprimé notre forte inquiétude sur les violences qui se sont déchaînées au Caire et nous avons rappelé que la protection des minorités était pour nous une ligne rouge ; le respect des minorités religieuses, des chrétiens bien entendu mais également de toutes les minorités religieuses dans les États de la région.

Source http://www.diplomatie.gouv.fr, le 12 octobre 2011

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/183352-alain-juppe-10102011-situation-au-proche-orient